



# Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Bagnolet, le 20 avril 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Agrocarburants : des bilans énergétiques médiocres, des bilans effet de serre catastrophiques ! Une impasse pour les paysans**

Lors de la conférence de presse qu'elle a tenue le 15 avril, la Confédération paysanne a présenté la lecture qu'elle faisait de l'étude post Grenelle sur les bilans énergétiques et environnementaux des agrocarburants dont le rapport a été publié le 8 avril.

Il ressort de cette analyse que :

- les bilans des filières métropolitaines de production d'éthanol ( blé, maïs et betterave) sont très médiocres, et deviennent plus mauvais que ceux de l'essence qu'ils remplacent s'ils sont incorporés sous forme d'ETBE ( 90% des volumes d'éthanol incorporés en France).
- Les bilans des filières ester méthylique d'huile de colza et de tournesol apparaissent meilleurs, mais significativement en deçà de ceux qui avaient été obtenus par l'étude ADEME – DIREM de 2002.
- Dans tous les cas, la prise en compte de l'impact du Changement d'Affectation des Sols, direct ou indirect, propulse la contribution à l'effet de serre des agrocarburants au double de celle du gasoil ou de l'essence remplacés.

Les modèles de développement intégrés dans des filières industrielles et dans le commerce international, présentés dans l'étude, ne peuvent pas représenter une alternative pour les paysans.

La Confédération paysanne a pu également faire la démonstration que le rapport de Bio Intelligence Service dans sa version publiée le 8 avril recèle de graves anomalies tendant à minorer l'impact du Changement d'Affectation des Sols indirect sur le bilan effet de serre du Diester et de l'éthanol de betterave, les deux seules filières pour lesquelles cet impact a été modélisé. Il apparaît également que les bilans de l'éthanol de blé calculés selon la méthode de substitution sont tronqués, et améliorés par un artifice de calcul déloyal.

La Confédération paysanne dénonce l'absence de rentabilité actuelle et future de ces filières, sans soutien massif et pérenne de la Collectivité, soutien non justifié par la moindre réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle s'opposera à l'instauration de la Contribution Volontaire Obligatoire sur les livraisons de céréales qui frappera l'ensemble des producteurs, pour mutualiser sur tous le coût de l'approvisionnement de la filière éthanol.

D'autres solutions plus efficaces et moins coûteuses existent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les documents présentant l'analyse de l'étude sont en ligne sur le site de la Confédération paysanne.

#### Contacts :

Patrick Sadones 02 35 37 35 08

Philippe Collin, porte-parole : 06 76 41 07 18

Régis Hochart 06 08 75 00 73